

**PROCÈS-VERBAL DE LA 70^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

17 MARS 2010, À 09 h 00

Procès-verbal de la 70^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 17 mars 2010, à 09 h 00, à la salle 5.15 du Tribunal administratif du Québec située au 575, rue Saint-Amable, 5^e étage à Québec. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents : M. Normand Bolduc, président du Conseil

M^e Monique Corbeil
M^e Hélène de Kovachich
M^e Suzie Ducheine
M^e Luc Harvey
M^e Lucie Le François
M^e Louis Morin
M^e Pauline Perron
M. Antoine Roumi
M^e Alain Turcotte

M^{me} Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Membres absents : M^e Jean-François Clément
M. Joseph Gabay
M^e Andrée St-Georges

Sont aussi présentes : M^e Nathalie Lachance, adjointe au président
M^e Valérie Roy, agente de recherche en droit

Invité : M^e André Ouimet, Secrétaire du Conseil de la magistrature du Québec

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 02.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Monsieur Bolduc informe les membres que M^e André Ouimet du Conseil de la magistrature du Québec fera une présentation vers 10 h 00 au cours de laquelle les thèmes suivants seront abordés : le mode de fonctionnement du Conseil de la magistrature du Québec, la procédure de traitement d'une plainte et plus particulièrement l'étape de l'enquête, la conciliation et, enfin, le Conseil « sans papier ».

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Sur la proposition de M^e Luc Harvey, dûment appuyée, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance publique du 8 décembre 2009, de la séance tenue par courrier électronique du 10 au 18 décembre 2009 et de la séance tenue par courrier électronique du 6 au 15 janvier 2010

Sur la proposition de M^e Monique Corbeil, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 8 décembre 2009 tel qu'il a été rédigé.

Sur la proposition de M^e Suzie Ducheine, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance électronique du 10 au 18 décembre 2009 tel qu'il a été rédigé.

Sur la proposition de M^e Alain Turcotte, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance électronique du 6 au 15 janvier 2010 tel qu'il a été rédigé.

4. Rapport du président

4.1 Nomination de nouveaux membres au Conseil de la justice administrative

Monsieur Bolduc mentionne qu'il y a maintenant quatre postes de membres représentants du public qui sont vacants. Des démarches ont été effectuées auprès

des autorités concernées afin de faire progresser ce dossier de même que celui du renouvellement de mandat de certains membres.

5. Sujets d'information

5.1 Démissions de membres du Conseil de la justice administrative

Monsieur Bolduc informe les membres que le 25 janvier dernier, madame Catherine Barrette l'avisait qu'elle ne renouvellerait pas son mandat qui se terminait le 18 décembre 2009.

Monsieur Bolduc informe les membres que le 4 février dernier, madame Marie Élise Lebon l'avisait qu'elle mettait fin à son mandat qui devait se terminer le 14 février 2010.

5.2 Congrès 2010 du Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Le président du Conseil invite M^e Hélène de Kovachich, coprésidente du 5^e Congrès international et 26^e Congrès annuel du CTAC, à informer les membres des récents développements entourant la tenue de cet événement qui se déroulera du 30 mai au 1^{er} juin 2010 à Montréal.

5.3 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de la séance.

5.4 Revue de presse

M^e Valérie Roy commente certains articles de presse touchant des sujets relatifs aux activités du Conseil.

Elle résume pour les membres du Conseil un article de doctrine traitant de déontologie judiciaire.

5.5 Statistiques de fréquentation du site Internet

M^e Lachance avise les membres que le Conseil a appris au mois de janvier dernier que les statistiques de fréquentation de son site Internet n'étaient plus disponibles depuis le mois de décembre 2009. Ceci est attribuable au fait que la programmation informatique nécessaire n'avait pas été prévue au moment du transfert de l'hébergement du site. La situation est corrigée depuis le 24 février dernier.

5.6 Refonte du site Internet

Monsieur Bolduc informe les membres, que pour faire suite à ses démarches auprès du ministère de la Justice, un appel d'offres a été lancé au début du mois de février 2010 en vue de procéder à l'entretien du site Internet du Conseil. Le contrat a été attribué à la firme Delta Groupe Conseil.

Avec ces travaux, le Conseil souhaite atteindre deux objectifs : offrir à l'internaute un site plus convivial et mieux le renseigner sur le rôle et la compétence du Conseil. Les travaux devraient se terminer à la fin du mois de mars.

5.7 Enregistrement numérique de l'audience d'un comité d'enquête

M^e Lachance informe les membres que le Conseil a entrepris des démarches auprès du ministère de la Justice en vue de se doter d'un système d'enregistrement numérique des audiences. Les technologies utilisées par le Tribunal administratif du Québec et la Commission des relations du travail ont été suggérées.

5.8 Locaux du Conseil de la justice administrative

Monsieur Bolduc informe les membres que les locaux du Conseil ont été repeints. Il souligne que ces travaux s'imposaient puisque les locaux n'avaient pas été peints depuis dix ans.

6. Présentation des travaux pour la publication des listes dressées en vertu de l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*

M^e Roy présente aux membres les travaux effectués au cours de l'année afin de dresser les listes prévues par l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*. Un cahier détaillé regroupant les documents utiles aux membres pour rendre leur décision leur a été remis lors de la séance.

Ces listes ont été publiées pour la première fois en mai 2001. Par la suite, elles ont été mises à jour annuellement¹ et seront publiées à la partie I de la *Gazette officielle du Québec* le 3 avril 2010 pour une dixième année consécutive².

¹ (2001) 133 G.O. I, 563, (2002) 134 G.O. I, 504, (2003) 135 G.O. I, 685, (2004) 136 G.O. I, 440, (2005) 137 G.O. I, 561, (2006) 138 G.O. I, 752, (2007) 139 G.O. I 513, (2008) 140 G.O. I, 565 et (2009) 141 G.O. I 493.

² Toutes les versions des listes publiées par le Conseil sont disponibles sur son site Internet, ainsi que des versions détaillées de celles-ci.

La mise à jour des listes a été effectuée par la compilation de toutes les modifications législatives entrées en vigueur entre le 31 mars 2009 et le 24 février 2010, et chacun des ministères et organismes a été contacté afin de confirmer les données à être publiées.

Deux résolutions sont adoptées par le Conseil afin que soient publiées les listes prévues par l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative*. Les listes paraîtront à la partie I de la *Gazette officielle du Québec* du 3 avril 2010.

Sur la proposition de M^e Luc Harvey, dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* ainsi que la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, dont copies sont jointes au présent procès-verbal, afin qu'elles soient publiées à la partie I de la *Gazette officielle du Québec*, conformément à l'article 178 de la *Loi sur la justice administrative* (L.R.Q., c. J-3).

Sur la proposition de M^e Pauline Perron, dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la version comportant une description de la mission et des fonctions de chaque organisme de la *Liste des ministères et des organismes constituant l'Administration gouvernementale* et de la *Liste des organismes chargés de trancher des litiges opposant un administré à une autorité administrative ou à une autorité décentralisée*, dont copies sont jointes au présent procès-verbal, afin qu'elles soient publiées dans le site Internet du Conseil.

7. Comité sur la tenue des enquêtes

M. Bolduc informe les membres qu'une formation est offerte aux membres inscrits sur les listes dressées par les présidents pour siéger sur des comités d'enquête. À ce jour, les membres de la Commission des relations du travail et de la Commission des lésions professionnelles ont été rencontrés.

M. Bolduc informe aussi les membres que, tel que prévu au procès-verbal de la séance du 23 septembre 2009, un document d'information a été rédigé. Il permettra au plaignant de connaître à l'avance le déroulement de l'audience du comité d'enquête à laquelle il est convoqué. Le projet de dépliant sera remis prochainement aux membres du Comité sur la tenue des enquêtes pour commentaires. Cette étape franchie, le projet de dépliant sera déposé pour approbation lors de la prochaine séance.

8. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 16 mars 2010, est distribué. Trente-huit nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2009-2010.

Le seul dossier d'enquête actuellement actif est celui portant le n° 464.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance hier après-midi : il y avait 3 dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour.

Aucune plainte n'a été déclarée recevable par le Comité.

Toutefois, l'examen d'une correspondance a été reporté à la prochaine séance du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes. Il s'agit d'une plainte anonyme. Les membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes souhaitent qu'une directive concernant la recevabilité des plaintes anonymes soit élaborée par le Conseil de la justice administrative.

Après discussion, il est convenu que les juristes à l'emploi du Conseil procéderont à une recherche sur ce sujet et sur celui des plaintes formulées par courriel.

Celle-ci sera communiquée aux membres du Conseil qui en prendront connaissance avant la prochaine séance. Lors de la prochaine séance, les membres du Conseil adopteront une directive concernant la recevabilité des plaintes anonymes et des plaintes formulées par courriel.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 450, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 462 et 465.

9. Dépôt du rapport du Comité d'enquête 136

Présidente : M^e Hélène Gouin

M^e Hélène Gouin, présidente du Comité d'enquête constitué pour mener l'enquête sur la plainte de M^e Louise-Hélène Guimond et de la D^{re} Julie Robitaille à l'égard de M^e Michel Renaud, commissaire à la Commission des lésions professionnelles, a transmis au Conseil le rapport d'enquête et ses conclusions motivées accompagnées de ses recommandations quant à la sanction. Le rapport est distribué aux membres.

Après discussion, il est convenu que les membres vont en prendre connaissance et que le dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2003 QCCJA 136 sera inscrit à l'ordre du jour d'une séance électronique à être tenue prochainement.

10. Suivi des dossiers d'enquête en cours

Monsieur Normand Bolduc invite le président du comité d'enquête actif à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier n° 464**

Président : M^e Alain Turcotte

M^e Turcotte informe les membres des récents développements dans le dossier d'enquête qu'il préside.

11. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

8 juin 2010 à 13 h 30 (Montréal)
14 septembre 2010 à 9 h 30 (Montréal)

12. Questions diverses

M^e Luc Harvey suggère que le calendrier des séances soit déterminé un an à l'avance.

Après discussion, il est convenu que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M^e Hélène de Kovachich fait part de ses commentaires et observations quant à l'éventail de formation du Conseil de la justice administrative.

Après discussion, il est convenu que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du mois de septembre.

13. Invité : M^e André Ouimet, Secrétaire du Conseil de la magistrature du Québec

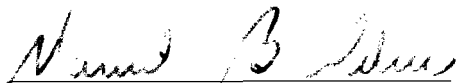
Monsieur Bolduc introduit M^e Ouimet aux membres du Conseil. La présentation de ce dernier porte sur les thèmes suivants : le mode de fonctionnement du

Conseil de la magistrature du Québec, la procédure de traitement d'une plainte et plus particulièrement l'étape de l'enquête, la conciliation et, enfin, le Conseil « sans papier ».

14. Levée de la séance

La séance du Conseil est levée à 11 h 30.

Le président du Conseil de la justice administrative,


Normand Bolduc
1